

COMMUNE DE ROGNAIX - SAVOIE



5- PIÈCES MODIFIÉES ENTRE L'ARRÊT ET L'APPROBATION



Projet arrêté par délibération	Projet mis à l'enquête publique par arrêté	Projet approuvé par délibération
Le 5 février 2018	Le 14 septembre 2018	Le 11 février 2019

PIECES MODIFIEES	MODIFICATIONS
1-1 DIAGNOSTIC TERRITORIAL	Uniformisation des données INSEE.
1-2 DIAGNOSTIC DEPLACEMENT ET PAYSAGE	
1-3DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL	Ajout du chapitre « Les risques naturels et technologiques » Mention des risques sismiques Précision sur les données d'eau potable
1-4 CHOIX AMENAGEMENT ORIENTATIONS	Les justifications du choix du secteur de la Ville sont précisées. P189 le tableau est complété. P190 Justification des densités seront affinées. Les dispositions particulières liées aux risques sismiques sont précisées dans les choix d'aménagement. Uniformisation des besoins de logements et des superficies nécessaires.
1-5 PIECES MODIFIEES	Ajout du chapitre
1-6 ANNEXES DU RAPPORT DE PRESENTATION	Ajout du PiZ
2- PADD	
3- OAP	Modification du périmètre. Précision sur le périmètre réel.
4-1 REGLEMENT GRAPHIQUE	Affichage du périmètre du PPRI et du périmètre d'étude du PiZ. Mise en page des plans revues.
4-2 REGLEMENT ECRIT	Mention des aléas n'ont pas été étudiés à l'extérieur de ces périmètres Ajout: "Les constructions devront respecter la réglementation parasismique (règles eurocode 8) Modification du règlement de la zone agricole. Modification du règlement de la zone N.
5- ANNEXES	Ajout du dossier intégrale du PPRI. Ajout de la servitude I4 Ajout des arrêtés pour le périmètre Bruits